

Au vue du résultat déficitaire, il est proposé à l'Assemblée générale de ne pas verser de soutien au musée au titre des adhésions 2010.

Au total, la contribution de soutien au musée au titre de l'année 2010 s'élève à :

0 € - au titre des adhésions
+ 51.000 € - au titre du Cercle Claude Lévi-Strauss
+ 180.000 € - au titre des grands Bienfaiteurs
= 231.000 €

Le Président remercie Monsieur Patrick Careil.

En l'absence du Commissaire aux comptes, le Président indique que la certification des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 a été effectuée. Les comptes annuels 2010 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de l'exercice.

Le Président ajoute que, la Direction du mécénat prend en charge le mécénat des entreprises, tandis que la société des Amis cible le secteur des particuliers, secteur qui n'a pas permis, en 2010, de dégager un excédent suffisant pour son fonctionnement, hors dons des Grands Bienfaiteurs et du Cercle Claude Lévi-Strauss qui sont reversés au musée dans leur totalité.

Monsieur François Debiesse indique que la société des Amis pourrait faire appel à un cabinet spécialisé dans le *fundraising* pour concevoir et mettre en œuvre une campagne de levée de fonds.

Monsieur Patrick Careil s'interroge sur le coût d'une telle opération.

Monsieur François Debiesse ajoute que si la philanthropie est en train de se développer en France, il est nécessaire de se donner les moyens de faire face à la concurrence.

Question de Monsieur Jean-Claude Lecomte : avons-nous une liste des grands professionnels adhérents?

Madame Julie Arnoux : ils sont mentionnés en 4^e de couverture de Jokkoo.

En l'absence d'autre question, le Président soumet le rapport financier 2010 au vote de l'Assemblée générale.

Le rapport financier 2010 est approuvé à l'unanimité.

Le Président soumet au vote de l'Assemblée générale le non versement du soutien au musée au titre de l'exercice 2010.

Le non versement du soutien au titre de l'exercice 2010 est approuvé à l'unanimité.

Le Président propose de passer aux points suivants de l'ordre du jour :

- la nomination de Monsieur Philippe Pontet au poste de Secrétaire général en remplacement d'Isabelle Bouillot,
- le renouvellement des mandats de Messieurs Schweitzer, Careil, Roger,
- la nomination de 5 nouveaux administrateurs, Monsieur Lionel Zinsou qui vient du monde des entreprises et qui possède une fondation au Bénin, Monsieur Daniel Marchesseau conservateur du musée de la vie romantique et passionné d'arts premiers, Monsieur Eric Orsenna, écrivain, Madame Aïssa Maïga, comédienne, et enfin Madame Claire Chazal, journaliste.

Le Président mentionne la disparition de deux administrateurs, Madame Françoise Cachin et Monsieur Jean-François Pratt, auxquels la société des Amis rend hommage.

Le Président soumet au vote de l'Assemblée générale la nomination de Monsieur Philippe Pontet au poste de Secrétaire général, le renouvellement des mandats de Messieurs Careil et Roger, le renouvellement de son propre mandat et la nomination de Mesdames Chazal et Maïga et de Messieurs Orsenna, Marchesseau et Zinsou au Conseil d'administration.

Monsieur Philippe Pontet au poste de Secrétaire général, le renouvellement des mandats de Messieurs Careil et Roger, le renouvellement du mandat de Louis Schweitzer en tant que Président, et la nomination de Mesdames Chazal et Maïga et, de Messieurs Orsenna, Marchesseau et Zinsou au Conseil d'administration sont approuvés à l'unanimité.

Résolutions non soumises au vote

Le Président